

Santé : la revue Prescrire épingle près de 100 médicaments à éviter

Pour la septième année consécutive, la revue médicale indépendante Prescrire dresse sa liste noire des médicaments dont les risques pour la santé seraient supérieurs aux bénéfices. Près de 100 médicaments sont ainsi épinglés, dont certains fréquemment utilisés en automédication en cas de rhume ou de toux.

Dans le collimateur de la revue Prescrire, les médicaments « dont la balance bénéfices-risques est défavorable dans toutes les situations pour lesquelles ils sont autorisés ». Pas très rassurant !

Des médicaments plus dangereux qu'utiles pour la santé

Si vous faites partie de ces nombreux Français à pratiquer l'automédication et à prendre du Toplexil pour soigner votre toux ou du Decontractyl pour soulager vos contractures musculaires, voici une nouvelle qui vous poussera peut-être à faire le tri dans votre armoire à pharmacie : ils figurent depuis cette année sur la liste des 83 médicaments « plus dangereux qu'efficaces », dont 82 seraient commercialisés en France.

Le 31 janvier dernier, la revue Prescrire a en effet publié la mise à jour de sa liste noire des médicaments à éviter, en se basant sur les analyses de plusieurs traitements publiées dans la revue de 2010 à 2018. Ces médicaments, classés par pathologie, présentent des effets secondaires excessifs et/ou un manque d'efficacité constaté par les auteurs de cet inquiétant palmarès. L'objectif de ce classement est « d'aider à choisir des soins de qualité, pour d'abord ne pas nuire aux patients et pour éviter des dégâts. » En d'autres termes, inciter les Français à ne plus les utiliser, en attendant que les autorités décident (ou pas...) les retirer du marché.

6 nouveaux médicaments figurent sur la liste noire dressée par la revue Prescrire

En 2019, 3 médicaments ont été retirés de la liste : le Ketek°, un antibiotique qui a cessé d'être commercialisé, ainsi que l'anticancéreux Lynparza° et l'Upravi°, autorisé dans l'hypertension artérielle pulmonaire, toujours en cours d'analyse : « de nouvelles données ont montré que leur balance bénéfices-risques n'est pas nettement défavorable, ou que ces médicaments sont des options dans de rares situations » précisent les auteurs.

6 nouveaux médicaments font quant à eux leur entrée dans le palmarès, dont plusieurs traitements délivrés sans ordonnance, car leurs effets indésirables seraient « disproportionnés dans toutes les indications dans lesquelles ils sont autorisés ». Et on parle ici d'effets secondaires pouvant être graves, comme la dépendance, des réactions allergiques graves ou encore des troubles cardiovasculaires grave pouvant être mortels.

Il s'agit de la méphénésine (Décontractyl°, Décontractyl baume°), utilisé en cas de contracture musculaire, l'oxomémazine (Toplexil° ou autre), antitussif, le trinitrate de glycéryle en application

locale (Rectogesic°), l'acide obéticholique (Ocaliva°), la cimétidine (Cimétidine Mylan° ou autre) et l'ulipristal à 5 mg (Esmya°).

Cela fait maintenant plusieurs années que les scientifiques alertent sur la dangerosité de certains médicaments contre le rhume en vente libre, contenant un cocktail de substances (vasoconstricteur contre le nez bouché, antihistaminique contre l'écoulement nasal nez qui coule et paracétamol ou ibuprofène contre les maux de tête), pouvant provoquer des effets indésirables graves, comme des vertiges, des risques neurologiques voire même un ACV.

Attention donc à l'automédication : la prise d'un médicament n'est jamais anodine. Avant tout traitement, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.